

EPLEFPA de l'AUBE
Site : Lycée Forestier de CROGNY
Rue des étangs
10 210 LES LOGES MARGUERON
Tel : 03.25.40.10.02

REGLEMENT PARTICULIER DU PRESENT MARCHÉ **A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)**

CONDITIONS ADMINISTRATIVES et TECHNIQUES

§ 1 Procédure : Procédure adaptée passée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à la concurrence, sans que le candidat puisse réclamer une quelconque indemnité.

§ 2 Pièces du marché : Le marché n'est pas formalisé.

§ 3 Objet du marché : L'objet du marché est la fourniture, la livraison et la mise en service d'une remorque forestière munie d'une grue forestière.

§ 4 Clauses techniques :

➤ **1 seul lot : Remorque forestière munie d'une grue forestière NEUVE** conformes aux réglementations en vigueur en matière de sécurité, muni des équipements suivants :

Équipements demandés :

- Remorque forestière homologuée route 25 km/h
 - PTAC de 11000 kg minimum
 - Roues forestières larges (480 minimum)
 - Timon articulé
 - Feux arrières repliables
 - Longueur de chargement de minimum 4,00 m
 - Grille avant
- Grue forestière longueur minimum de 7,00 m
 - Puissance de 5t/m minimum
 - Capacité de levage de 1 tonne à 4 mètres minimum
 - Stabilisateurs de grue
 - Rotator adapté à un grappin forestier d'une ouverture d'au moins 1,20m
 - Groupe hydraulique autonome sur prise de force
 - Cardan grand angle
 - Commandes par joysticks en cabine sur les accoudoirs des 2 tracteurs

L'ensemble devra être **monté et mis en route sur place** à l'adresse suivante : EPL de l'AUBE, LEGTA de CROGNY, rue des étangs, 10210 Les LOGES MARGUERON

Les propositions ne comportant pas tous les équipements mentionnés ci-dessus pourront être déclarées non conformes.

- ➤ **reprise** : L'entreprise répondant à cet appel d'offre s'engage à **faire une offre de reprise d'une remorque OEHLER TH 120 homologuée route et d'une grue forestière OEHLER OL 7000** de 2010 mise en route en Mars 2012 visible sur site. L'ensemble est en bon état , VGP validée en Novembre 2017 pour la grue

➤ **Services associés :**

La mise en service du matériel comprend : l'immatriculation, le transport, la livraison sur site, le montage et adaptation de l'ensemble sur les 2 tracteurs et la mise en service.

Documentation et outils (en langue française)

- Manuel du conducteur en version papier et numérique
- Manuel des pièces détachées en version papier et numérique

Garantie :

- 2 ans pièces et main d'œuvre minimum

S.A.V :

- Pendant le délai de garantie, le fournisseur s'engage en cas de défaillance de la machine à effectuer un diagnostic dans un délai de 24 h maximum.
- Chiffrer le taux horaire de la main d'œuvre, le coût d'un déplacement sur site, la périodicité des entretiens obligatoires et les coûts.

Renseignements complémentaires : Prendre contact avec M. PRESTAT Eric, enseignant, au 03.25.40.10.02 ou de préférence par mail (eric.prestat@educagri.fr)

§ 5 Durée du marché

Sans objet : Marché ponctuel de fourniture

Délai de livraison : 2 mois maximum

§ 6 Paiement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à réception de la facture, qui sera établie après réception du matériel.

Le prix est ferme, définitif et non révisable. Il sera apprécié toutes remises cumulées, en prenant en compte le montant de la reprise de la remorque et de la grue Oehler et éventuellement de la taxe d'apprentissage à verser.

§ 7 Dépôt et examen des offres :

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

- le présent règlement de consultation, daté et signé ;
- les documentations commerciale et technique des matériels ;
- l'offre de prix sous forme de devis détaillé,

sous enveloppe portant la mention « Appel d'offres Remorque Forestière » adressée à :

Monsieur le Directeur
Lycée Forestier de Croigny
Rue des étangs
10 210 LES LOGES MARGUERON

Au plus tard le 4 Janvier 2018 à 10 heures

L'offre retenue sera celle économiquement la plus avantageuse, déterminée ainsi :

Qualité technique des produits : 60%

Qualité des conditions de livraison et services associés : 10%

Prix : 30%

§ 8 Capacité des soumissionnaires

Les documents exigibles de tout candidat à un marché public ne seront demandés qu'au candidat retenu. Ils devront prouver, notamment, que ce dernier ne contrevient pas aux dispositions de l'article L.324-14 du code du travail prises en matière de lutte contre le travail clandestin.